

# Projet d'activités

2020

## Sommaire

Orientations	P 2
Politique générale	P 2
Enjeux	P 2
Contexte	P 3
Organisation – points forts 2020	P 5
Répartition des fonctions	P 6
Effectif & organigramme fonctionnel	P 6
Activités 2020	P 7
Moyens de fonctionnement partagés	P 7
Expertise & accompagnement	P 8
Ateliers, journées (inter)professionnelles & rencontres	P 9
Pôle « Ressources Informations & Innovations	P 12
Pôle « Économie du livre »	P 17
Pôle « Lecture publique & patrimoine »	P 21
Pôle « Vie littéraire »	P 25
Pôle « Culture & Lecture – justice »	P 29
Pôle « Festival Les Boréales »	P 31
Conclusion & Pistes de réflexion	P 32
Annexe 1 – Organigrammes N2L	(Documents séparés)

Dans le contexte actuel de décentralisation et de déconcentration, la structure régionale pour le livre et la lecture, N2L, devient un pivot essentiel autour duquel doit s'articuler la coopération entre tous les acteurs et actrices de l'écosystème du livre, professionnels, institutionnels et associatifs en vue de :

- Contribuer au soutien, au développement et à la structuration de la filière du livre
- Soutenir la création littéraire et la diffusion du livre
- Favoriser l'accès au livre et à la lecture de tous les publics et garantir une offre diversifiée et de qualité
- Contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine écrit
- Organiser le festival des cultures nordiques et baltiques, Les Boréales
- Contribuer à l'aménagement et au maillage du territoire
- Relever les défis liés aux innovations numériques et aux nouveaux usages
- Dynamiser la visibilité et l'attractivité de la Normandie

Les trois derniers objectifs traversent les cinq premiers, leur donnent du sens en abordant les métiers de la filière sur l'ensemble des enjeux professionnels selon une méthode ouverte et dynamique.

Comme conséquence de la loi NOTRe, la création d'une agence unique s'est imposée pour mieux appréhender le territoire régional agrandi.

Les enjeux de N2L :

- Mettre en œuvre une politique publique régionale du livre, de la lecture et des écritures concertée, avec les professionnels, la Région et la DRAC, financeurs majoritaires de N2L. Elle est aussi l'espace des propositions et des expérimentations qui nourriront lesdites politiques publiques, en plaçant l'utilisateur au cœur de sa réflexion (principalement les professionnels du livre, mais pas seulement), faisant preuve d'innovation, technologique ou non, dont elle assure la veille prospective. Ces politiques publiques participent à l'attractivité du territoire et N2L en a la charge pour le domaine du livre, de la lecture et des écritures.
- Développer l'expertise et l'accompagnement des professionnels, animer leur réseau. En complément de l'expertise et de l'accompagnement développés plus loin, l'animation du réseau consiste à déployer des actions que N2L pilote seule ou avec des partenaires, afin de contribuer à la structuration et à la professionnalisation des acteurs du livre, de la lecture et des écritures en Normandie, au sein d'un écosystème national et européen, régi par la législation, les usages et le commerce des biens culturels. Ce travail nourrit avec pertinence les dispositifs et les actions que mène l'agence : Fonds d'aide pour le développement de l'économie du livre, Plan de conservation partagée jeunesse, actions

en direction des personnes placées sous main de justice, Festival Les Boréales, Concours de nouvelles, journées interprofessionnelles, par exemple.

- Modifier sensiblement les méthodes d'organisation, de travail et de management afin de s'adapter aux nouveaux usages et optimiser le service aux professionnels, comme le font de plus en plus de collectivités et d'entreprises. Il est donc essentiel d'intégrer pleinement l'innovation et de placer l'utilisateur (ici les professionnels du livre, mais aussi leurs propres usagers) et ses besoins au cœur des réflexions. Immersion, coconstruction et expérimentation sont les maîtres-mots de cette démarche. N2L souhaite à moyen terme transformer une organisation de type « silo » en une organisation majoritairement de type « projet », plus transversale.

## Contexte

Riche d'une centaine de maisons d'édition et d'autant de points de vente du livre (grandes librairies et petits établissements), la Normandie est également une terre d'écriture historique, et contemporaine, tant par celles et ceux qui y résident que par celles et ceux qui y viennent en résidence ou lors des principaux festivals. Un réseau dense et très bien maillé de bibliothèques publiques assure un accès idéal au livre et à la lecture à l'ensemble de la population ; certaines d'entre elles, grandes ou petites, conservent un patrimoine écrit et graphique de première importance.

Les deux agences dont N2L est issue ont fortement contribué à structurer le réseau du livre en Normandie, en relation étroite avec les DRAC, les Conseils régionaux et les professionnels du livre. N2L doit continuer d'adapter, d'élargir ses missions, et faire preuve d'innovation dans ses modes d'action afin de structurer équitablement le réseau des acteurs du livre, de la lecture et des écritures en Normandie.

Deux années après l'absorption par N2L des deux anciennes agences, le constat est pluriel :

Les effets positifs :

- L'accompagnement des professionnels s'est renforcé (l'expertise mieux structurée) ;
- Le Fonds d'aide à l'économie du livre (FADEL) abondé par la Région, la DRAC et le CNL (451 k€), en direction des éditeurs, des libraires, s'est ouvert aux auteurs et aux structures accueillant des auteurs en résidences ;
- L'ouverture à l'international s'est déployée avec la participation des éditeurs à la Foire de Francfort, d'un auteur sélectionné à celle de Bologne, en sus des actions qui valorisent et diffusent les cultures nordiques et baltiques ;
- La mission Culture / Lecture – justice a été renforcée et compte désormais deux salariés à temps plein qui ont développé et structuré tous les établissements de Normandie (pénitentiaires et PJJ) ;
- Le festival Les Boréales est un succès public et critique qui ne se dément pas (le seul de ce type en dehors de l'Europe du Nord) en organisant sa programmation dans tous les champs artistiques que l'écriture investit ; l'invitation des Pays Baltes en 2018 a permis d'amorcer des projets de traduction et de diffusion des œuvres baltes par les éditeurs normands ;

- Le Concours de nouvelles, qui entame sa 14<sup>e</sup> saison, s'attache à toucher l'ensemble du territoire normand ;
- La création d'un nouveau site internet, d'outils de communication (classiques et réticulaires), la participation de N2L aux événements régionaux (Normandie pour la paix, Fêno, Forum des métiers dans la culture, Club de la presse, etc.) donnent de la visibilité à nos actions et à celles des professionnels que nous accompagnons ;
- Le balisage de l'année par les rencontres interprofessionnelles et intersectorielles, organisées par N2L seule, ou en partenariat avec les Départements (illettrisme, jeune public, illettrisme, numérique, etc.), avec d'autres agences (Fabrique de patrimoines, FAR, ODIA, SRL d'autres régions, etc.) ou avec les Villes (Caen, Le Havre, Rouen, etc.), rencontrent un public mixte, constitué des professionnels du livre, de ceux des métiers de la petite enfance et du social, des institutionnels et du grand public ; ce public est en augmentation.

Des points sont cependant à améliorer :

- Le management, afin d'intégrer les missions en tenant compte des usages anciens qui créent une résistance de la part de certains salariés ;
- La cohésion d'équipe et l'adhésion des salariés au projet voté par le conseil d'administration en 2018, par le développement de projets interpôles et le travail commun ;
- La fluidité des relations entre les salariés, par la mise en œuvre de projets les associant, et par une amélioration de nos outils de visioconférence ;
- La maîtrise budgétaire de N2L, car le surcoût cumulé de la fusion de l'ARL et du CRL, à effectif constant et à subventions constantes (valeurs 2017), d'environ 160 k€, a grevé le budget (départ du directeur du CRL, réajustement des salaires entre les deux ex-associations, frais d'avocat, augmentation des coûts de déplacement, régularisation de l'ancienneté pour certains salariés, augmentation de la taxe sur les salaires, augmentation mécanique de la masse salariale par la valeur du point et de l'ancienneté, etc.), et ce, malgré un financement complémentaire de la Région et de la DRAC en 2017 et 2018 (96 k€), une réduction drastique des coûts de fonctionnement (location matériel, véhicules de service en 2018, déplacements et certains projets en 2019), ainsi que la recherche de financements complémentaires ; ce qui a conduit N2L à licencier deux personnes en octobre 2019 afin de pouvoir poursuivre ses missions et développer son activité en 2020, en réorganisant *a minima* les fonctions dévolues aux salariés ;
- Pour une projection à 3 ans (2020-2022), repenser les financements et les projets si le subventionnement par la Région et l'État demeurent au niveau de 2017, car il y a un effet mécanique sur les salaires que nous ne pouvons maîtriser à effectif constant (environ 15 k€ d'augmentation à prévoir chaque année, comprenant l'augmentation de la valeur du point, la hausse de la prime d'ancienneté et de la taxe sur les salaires).

Afin de répondre aux objectifs fixés par le conseil d'administration de N2L, et en s'appuyant sur les enjeux et dans le contexte énoncé ci-dessus, la proposition d'organisation s'articule autour de deux axes :

- Moyens partagés de fonctionnement
- Expertise métiers, médiation & actions

Le second se décline en six pôles qui reflètent les missions historiquement confiées à N2L et une répartition sectorisée de métiers, auxquelles s'adjoignent l'activité spécifique Culture & Lecture – justice et le festival Les Boréales. Il est nécessaire de réfléchir en 2020 à un redéploiement des appellations afin de mieux faire comprendre l'activité de N2L (Cf. § Conclusion – Pistes de réflexion) :

- Pôle « Ressources informations & Innovations »
- Pôle « Économie du livre »
- Pôle « Lecture publique & Patrimoine »
- Pôle « Vie littéraire »
- Pôle « Culture & lecture – justice »
- Pôle « Festival Les Boréales »

Les interactions entre les différents pôles sont nombreuses et gagent de la coopération entre les métiers, ce qui est indispensable pour aborder l'écosystème du livre, car tous ses acteurs du livre, de la lecture et des écritures sont interdépendants.

**À cet effet, en 2020, les points forts suivants seront développés :**

- Projets à développer aux niveaux des collectivités départementales, toutes filières confondues : envisager l'aide à la filière sous l'angle « **aménagement du territoire** », comme c'est déjà le cas pour les Contrats Territoire – lecture, avec les EPCI, en l'étendant aux journées professionnelles et aux résidences.
- Dans le même esprit, veiller à ce que le FADEL accompagne des projets qui ne soient pas hors-sol par rapport à leur territoire : réfléchir aux **critères d'attribution des aides**, accompagner les librairies un ou deux ans après leur reprise ou leur installation (audit, expertise).
- Contribuer à la valorisation de la **Normandie comme étant un véritable pôle ressource pour le livre** : coordination entre une agence (N2L), un centre de formation unique en région (PROFIILE) et l'Association des librairies de Normandie pour créer une réelle dynamique ; tournées de surdiffusion entre régions mitoyennes (Centre en 2018, Bretagne en 2019, Hauts de France en 2020) avec les éditeurs et les libraires des deux régions concernées.
- Innover tous les pôles de l'agence avec « **l'innovation & le numérique** » : ateliers intra et inter métiers, veille partagée, proposition et formation aux nouveaux outils.
- Renforcer les actions communes entre le pôle « Culture & Lecture – justice » et les autres secteurs de N2L : **journées professionnelles communes**.
- Mieux utiliser le festival Les Boréales (écritures cultures nordiques et baltiques, dans toutes les disciplines) pour développer une spécificité des professionnels de Normandie : **résidences de traducteurs baltes en Normandie, propositions de textes baltes aux éditeurs normands**, accompagnement d'éditeurs pour **achats de droits en Lituanie**, développement des fonds de librairies et de bibliothèques, etc.

- Inscrire N2L dans les **événements à fort rayonnement** afin de valoriser les acteurs du livre, de la lecture et des écritures de Normandie : Fêno, Normandie pour la paix, Forum des métiers dans la culture, grands salons, etc.
- Valoriser la **Normandie comme une terre de création multi-secteurs** : développer avec **Normandie Images** (NI) des accueils en **résidences d'écrivains et de scénaristes** dans le domaine de la série, afin de proposer des scénarios de qualité, puis d'aider à la production et au tournage en région. Ce projet sera co-écrit par N2L et NI et présenté à la Région. Il figurera comme document annexe au projet d'activités 2020 de N2L.

## Répartition des fonctions

Chaque salarié occupe un poste de travail correspondant à une fonction à compétence(s) définie(s), ce que l'on retrouve dans l'organigramme. Il est également impliqué dans d'autres actions, correspondant soit à des missions classiques de N2L, soit à des actions transversales (organisation de journée interprofessionnelles, documents à diffuser, actions avec notre fédération, la Fill, par exemple) qui sont conduites en mode « projet », avec une équipe constituée de salariés de N2L et / ou de partenaires extérieurs.

## Effectif et organigramme fonctionnel

Effectif en 2020 (18 personnes – 15,39 ETP)

- **12 personnes en CDI à temps complet** (12 ETP) : Dominique Panchèvre, Marie Letertre, Stéphanie Carlier, Agnès Babois, Rémy Carras, Marion Cazy, Sophie Fauché, Valérie Schmitt, Cindy Mahout, Laurent Brixtel, Mathilde Besnard, Jérôme Rémy.
- **4 personnes en CDI à temps partiel** (2,56 ETP) : Sylvie Marivingt (0,85 ETP), Claire Durand (0,80 ETP), Alexandra Guérout (0,74 ETP), Yvette Rouxel (0,17 ETP).
- **2 personnes en CDD à temps complet** (0,83 ETP) : Les Boréales (0,33) et projet PAPE (0,5 ETP).

Moyens partagés de fonctionnement (2,17 ETP)

- Direction : Dominique Panchèvre (1 ETP) Caen
- Administration : Marie Letertre (1 ETP) Caen
- Entretien : Yvette Rouxel (0,17 ETP) Caen

Pôle « Ressources Informations & Innovations » (2,5 ETP)

- Communication, réseaux sociaux : Stéphanie Carlier (0,9 ETP) Rouen
- RIC, Site, innovation & numérique : Claire Durand (0,8 ETP) Rouen et Sylvie Marivingt (0,5 ETP) Caen
- *Perluète* : Valérie Schmitt (0,2 ETP) Caen et Stéphanie Carlier (0,1 ETP) Rouen

Pôle « Économie du livre » (2,1 ETP)

- Maisons d'édition : Valérie Schmitt (0,8 ETP) Caen
- Librairies : Sophie Fauché (0,8 ETP) Rouen
- Livre Paris : Marion Cazy (0,4 ETP) Caen
- Production des journées & ateliers Marion Cazy (0,1 ETP) Caen

Pôle « Lecture publique & Patrimoine » (2,69 ETP)

- Lecture publique : Agnès Babois (0,5 ETP) Caen et Alexandra Guérault (0,74 ETP) Rouen
- Patrimoine : Agnès Babois (0,5 ETP) Caen, Sylvie Marivingt (0,35 ETP) Caen et renfort PAPE (0,5 ETP) Caen
- Production des journées & ateliers Marion Cazy (0,1 ETP) Caen

Pôle « Vie littéraire » (1,5 ETP)

- Auteurs et résidences : Cindy Mahout (1 ETP) Caen
- Manifestations littéraires : Sophie Fauché (0,2 ETP) Rouen
- Concours de nouvelles : Marion Cazy (0,2 ETP) Caen
- Production des journées & ateliers Marion Cazy (0,1 ETP) Caen

Pôle « Culture et lecture – justice » (2,1 ETP)

- Culture - justice : Laurent Brixtel (1 ETP) Caen
- Lecture - justice : Mathilde Besnard (1 ETP) Caen
- Production des journées & ateliers Marion Cazy (0,1 ETP) Caen

Pôle « Festival Les Boréales » (2,33 ETP)

- Direction artistique : Jérôme Rémy (1 ETP) Caen
- Coordination et production : Rémy Carras (1 ETP) Caen
- Renfort production festival (0,33 ETP) Caen

L'ensemble des salariés (moyens partagés de fonctionnement et les différents pôles) contribuent à la conduite des missions de N2L.

L'organigramme (personnes et fonctions) de N2L est en Annexe (document séparé).

## Activités 2020

Par souci de simplicité de lecture,

- le chapitre présentant **l'expertise et l'accompagnement**, activités partagées par les pôles, est rédigé communément,
- le chapitre répertoriant l'ensemble des **journées professionnelles** et des participations des salariés à des rencontres (co)organisées par N2L (avec des partenaires extérieurs),

sont situés après le chapitre « Moyens partagés de fonctionnement », pages 8 à 10.

## Moyens partagés de fonctionnement

Les moyens partagés de fonctionnement regroupent l'ensemble des activités (et leurs coûts) nécessaires à la bonne marche de N2L et à l'accomplissement des missions qui lui sont dévolues. Il s'agit :

- des postes de la direction, de l'administration et de la salariée chargée de l'entretien des locaux de Caen (salaires, missions et déplacements) ;
- de la formation du personnel ;
- de la valorisation des locaux mis à disposition de N2L par la Région :



- des services généraux (locations de la téléphonie, des véhicules de service, des copieurs) ;
- de la maintenance, de l'entretien, des assurances ;
- de la mutuelle ;
- des chèques vacances et des tickets restaurants ;
- des affranchissements, du routage (hors Boréales) ;
- des honoraires (cabinet comptable, commissaire aux comptes, avocate) ;
- des adhésions (Fill, NWX, Fédération des Maisons d'écrivains, Relief, association des DAC) ;
- de la veille, de la documentation et des abonnements.

Cela dit, ces moyens partagés ne sont isolés dans la description du projet d'activités que pour visualiser les coûts qu'ils représentent. Ils devront, dans l'objectif d'une présentation analytique réelle du budget, être redistribués dans les six pôles qui déploient les missions de l'agence, afin de mesurer le poids réel de chacun des pôles.

À l'exception des postes de direction et d'administration (et de leurs missions et déplacements), qui répondront à une péréquation liée au temps réel consacré à chaque pôle, en fonction des priorités de l'activité, l'ensemble des autres postes sera réparti pour un sixième de sa valeur entre les six pôles.

Cette répartition analytique, en regard de la répartition des tâches dans les pôles, constituera un outil de pilotage efficient en relation avec les moyens humains mis à disposition de chaque pôle et permettra d'ajuster notre gestion en fonction des priorités établies.

## Expertise et accompagnement – Actions communes aux Pôles

Il s'agit d'**ingénierie culturelle**, mission essentielle de notre agence, qui nécessite de la part des salariés une grande compétence technique (les métiers), une très bonne connaissance de l'écosystème du livre (régional et national, voire international), des enjeux géopolitiques, du développement territorial, une maîtrise des dispositifs financiers régionaux et nationaux auxquels les professionnels du livre peuvent prétendre.

**L'expertise et l'accompagnement** des projets des professionnels du livre consistent principalement en rendez-vous physiques individuels avec eux, soit sur le lieu de leur activité, soit dans les locaux de N2L. Ils occasionnent de nombreux déplacements en région qui sont essentiels, notamment pour les librairies, les manifestations littéraires, les prisons et les foyers PJJ, pour lesquels la prise en compte du lieu d'exercice de leur activité est impératif.

Ce sont une soixantaine de maisons d'édition, une quarantaine de librairies, une quarantaine d'auteurs, plus d'une soixantaine de bibliothèques (35 pour le patrimoine, 5 CTL, 20 BM et 5 MD pour la lecture publique), une vingtaine de manifestations littéraires, une dizaine d'associations travaillant pour la lecture à voix haute, contre le handicap et l'illettrisme, autant de lieux ou structures susceptibles d'accueillir des résidences d'auteurs, l'ensemble des établissements pénitentiaires et des foyers PJJ et tous les partenaires sollicités pour la production des Boréales qui seront visités lors de l'année 2020, afin de faire émerger et aboutir les projets.

Pour les libraires, les éditeurs, les auteurs et les organisateurs de résidences, beaucoup de ces rendez-vous les conduisent à bâtir une demande d'aide régionale (FADEL), ou nationale (CNL, SOFIA).

Pour les bibliothèques, l'expertise des fonds patrimonial ou locaux des bibliothèques est souvent le premier pas pour les intégrer dans une action régionale avec la BnF, ou un appel à projet du ministère de la Culture.

Pour les établissements relevant du ministère de la Justice, N2L coordonne une demande au CNL pour l'acquisition de documents destinés à leurs bibliothèques.

Pour les Boréales, ces rendez-vous permettent d'asseoir un partenariat fort avec l'ensemble des structures culturelles du territoire (milieu du livre, compagnies, lieux de production) mais aussi élus, grâce auxquels le festival peut se dérouler dans les meilleures conditions.

L'expertise dont peut se prévaloir N2L, assortie de l'accompagnement des projets, permet indirectement à la collectivité régionale et à l'État, grâce aux subventions publiques qu'ils lui allouent, de contribuer à la professionnalisation des projets et des acteurs de l'écosystème régional du livre.

### Ateliers, journées (inter) professionnelles, & rencontres

N2L organisera et / ou participera en 2020 aux événements suivants :

#### JANVIER

**8 janvier, Caen** – Concours de nouvelles, rencontre éditeur au lycée Augustin Fresnel

**13 janvier, Rouen** – Atelier numérique avec les libraires

**13 janvier, Bayeux** – Concours de nouvelles, rencontre auteur au lycée Arcisse de Caumont

**15 & 16 janvier, Paris** – Formation Alice Ginsberg et illustratrice normande pour Bologne, en partenariat avec La charte des illustrateurs et auteurs jeunesse

**15 janvier, Caen** – Formation à la cession de droits (audiovisuel et poche), pour maintenir la dynamique instaurée par N2L autour de la cession de droits

**16 janvier, Le Havre** – Journée professionnelle « Le goût de lire », en partenariat avec la Ville du Havre (festival Le goût des autres)

**16 janvier, Le Havre** – Lancement de *Perluète* #03

**16 janvier, Argentant et Condé s/Sarthe** – Passerelle(s) lecture musicale

**21 & 22 janvier, Caen** – Formation Facile à Lire et à Comprendre (FALC), pour les coordinateurs de bibliothèques en prison

**22 janvier, Caen** - La culture dans tous ses métiers

**27 janvier, Caen** - Ateliers numériques avec les libraires, (thématiques des réseaux sociaux), en partenariat avec Libraires en Normandie

**27 janvier, Honfleur** – Concours de nouvelles, rencontre auteur au lycée Albert Sorel

**27 & 28 janvier, Caen** – Bien gérer sa diffusion / distribution, en partenariat avec Axiales

**28 janvier, Caen** – Concours de nouvelles, rencontre auteur au lycée Jean Rostand

**29 janvier, Saint-Lô** – Forum « Culture au collège », en partenariat avec le Département de la Manche

**30 janvier, Caen** – Formation « lecture à voix haute », à destination des éducateurs PJJ

**30 janvier, Évreux** – Concours de nouvelles, rencontre auteur à la Maison d'arrêt

**31 janvier, Caen** – Concours de nouvelles, rencontre auteur au lycée Augustin Fresnel

## FÉVRIER

6 Février, Val-de-Reuil & Rouen – Lecture musicale / FALC, à l'attention des personnes détenues

6 Février, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe – Journée professionnelle « Le statut du traducteur, formation et enjeux », en partenariat avec l'IMEC et l'ATLF

7 Février, Évreux – Lecture musicale / FALC, à l'attention des personnes détenues

7 février, L'Aigle – Concours de nouvelles, rencontre auteur au lycée Napoléon

10-21 Février, Regnéville-sur-Mer – Accompagnement de la résidence croisée de Romain Villet, en partenariat avec l'AR2L Hauts-de-France et le Département de la Manche

13 février, Évreux – Journée professionnelle « Les écrans en bibliothèque : comment accompagner les publics ? », en partenariat avec le Département de l'Eure

26 & 27 février Caen ou Rouen – Formation pour les éditeurs sur les enjeux marketing de la couverture, par Françoise Geoffroy-Bernard (réseau Axiales)

## MARS

2 mars, Caen – Lecture musicale / FALC, à l'attention des personnes détenues

12 mars, Lisieux – Journée musique n°1 (thématique : évolution du profil de discothécaire)

20 mars, Le Havre – Lecture musicale / FALC, à l'attention des personnes détenues

20 mars, Lisieux – Journée « discothécaires de Normandie »

20 – 23 mars, Paris – Livre Paris

30 mars (lieu à déterminer) – Journée de sensibilisation aux cultures du Danemark

30 mars au 2 avril, Bologne – Foire de Bologne, accompagnement de l'illustratrice normande lauréate du dispositif « Un Voyage à Bologne », en partenariat avec La charte des illustrateurs et auteurs jeunesse

## AVRIL

1 & 2 avril, Caen ou Rouen – L'argumentaire de vente, marketing et promotion du livre

7 avril, Notre-Dame-de-Bondeville – Journée professionnelle sur le thème du Facile à lire, en partenariat avec le Département de la Seine-Maritime

10-12 avril, Rouen – FENO

Avril (date à fixer), bibliothèque et archives de Flers agglomération - Journée GASP 5

## MAI

4-6 mai, Caen (à confirmer) – Séminaire national RIC, en partenariat avec le FAR et la Philharmonie.

12 mai, Hérouville-Saint-Clair – Remise des prix du Concours de nouvelles « Voyage sans repère »

14 mai, Caen – Journée interprofessionnelle BD, en partenariat avec la Ville de Caen (Salon Époque)

16-17 mai, Caen – Salon Époque

17 mai-5 juin, Regnéville-sur-Mer – Accompagnement de la résidence croisée de Romain Villet, en partenariat avec l'AR2L Hauts-de-France et le Département de la Manche (29 mai, restitution de la résidence croisée)

Mai, Caen - Atelier numérique avec les libraires, (thématiques du transport du livre), en partenariat avec Libraires en Normandie

**Mai, Caen (date à définir) – Formation à l'EAD** (description encodée archives et manuscrits)

**28 mai, Pont-Audemer – Journée sur le rôle social des bibliothèques**, en partenariat avec le Département de l'Eure

## **JUIN**

**2 juin, (lieu à définir) – La culture ludique au service des publics empêchés**, en partenariat avec le réseau des ludothécaires de Normandie, la DISP de Rennes et la PJJ

**10 juin, (lieu à définir) – Atelier pratique « mieux connaître son marché »**, à destination des éditeurs

**Fin juin, (date & lieu à définir) – Lancement Perluète #04**

**Juin, Bibliothèque Alexis de Tocqueville (date à définir) – Journées nationales du patrimoine écrit**

## **SEPTEMBRE**

**10 septembre, Évreux – Journée Facile à lire**, en partenariat avec le Département de l'Eure

**23 septembre, (lieu à déterminer) – Atelier pratique « marketing du livre, première de couverture »**, à destination des éditeurs

**24 septembre, (lieu à déterminer) – Journée professionnelle « Écoresponsabilité dans les métiers du livre »**

**25 septembre – Séminaire patrimoine écrit à l'heure du numérique fête ses 10 ans**, en partenariat MRSH Université de Caen, IRIHS Université de Rouen, bibliothèques et archives de Normandie.

**Septembre, Le Havre (date à définir) – Formation BnF TAPIR** (logiciel de catalogage des manuscrits)

**Fin septembre, (date & lieu à définir) – Lancement Perluète #05**

## **OCTOBRE**

**Octobre, (date & lieu à déterminer) – Journée GASP 6 : simulation de sinistre**

**Octobre, (date & lieu à déterminer) – Concours de nouvelles, atelier d'écriture**, à destination des personnes détenues

**13-15 octobre, Normandie / Bretagne – Tournée de surdiffusion**, en partenariat avec Livre & Lecture en Bretagne

## **NOVEMBRE**

**4 novembre, (lieu à déterminer) – Atelier pratique « marketing du livre, l'argumentaire de vente »**, à destination des éditeurs

**5 novembre, Notre-Dame-de-Bondeville – Journée d'étude « numérique »** (thème à définir), en partenariat avec le Département de la Seine-Maritime

**19 – 29 novembre, Caen et Normandie – Festival Les Boréales « Danemark, Îles Féroé & Groenland »**

**26 novembre, Caen – Journée interprofessionnelle "EMI"**, en partenariat avec la Bibliothèque départementale du Calvados

**Novembre, Normandie – Concours de nouvelles**, rencontre des éditeurs avec les lycées et établissements pénitentiaires de la région

**Novembre, Caen – Formation auteurs « thème à définir »**

**Novembre, (date & lieu à définir) – Journée « discothécaires de Normandie »**, les animations pour un public scolaire

N2L est en premier lieu un **centre de ressources** pour les professionnels et les institutionnels avec lesquels nous travaillons. Il s'agit donc de collecter les informations liées au livre et à la lecture, de les organiser et de les communiquer. Les outils principaux mis en œuvre sont les suivants :

- [Base de données \(RIC\)](#)
- [Site internet](#)
- [Communication & information](#)
- [Newsletter mensuelle](#)
- [Revue \*Perluète\*](#)
- [Agenda des manifestations littéraires en Normandie](#)
- [Innovations & numérique](#)
- [Journées professionnelles & ateliers → pages 9 - 11.](#)

### [Base de données \(RIC\)](#)

Une réaffectation des fonctions est nécessaire à la suite du licenciement de l'opérateur de cette base de données. Une salariée formée et utilisatrice du RIC en est la référente. Elle est garante de son fonctionnement, tant pour la création, l'organisation et l'extraction des données, maintenant que sa structure est établie. La partie la plus chronophage consistant en la mise à jour des fiches déjà créées sera confiée à une salariée dont l'emploi du temps dégage une disponibilité en raison d'une réduction de sa charge de travail sur un autre projet, Normannia. Il s'agit d'opérations de saisies simples, sur la base d'indications fournies par les chargés de projet et / ou par la référente du RIC.

Une des déclinaisons de cette base de données est **l'annuaire des professionnels** qui est en ligne sur notre site internet et qui est interrogeable de manière sélective. Cette base de données sert également pour tous les envois ciblés de documents ou d'informations, pour la communication aux événements et aux journées (inter)professionnelles, ainsi que pour la réalisation d'enquêtes ou d'études.

Une nouvelle version simplifiée de la base de données RIC sera mise en place début 2020, avec une formation pour toute l'équipe, afin que chacun puisse réaliser les opérations simples. Une nouvelle version du module web sera développée également en 2020 par la Philharmonie et permettra une mise en avant plus « cartographiée » des données.

Par ailleurs, la référente RIC de N2L participe au nom de la Fill au comité technique national depuis 2019 et est donc actrice des évolutions de l'outil.

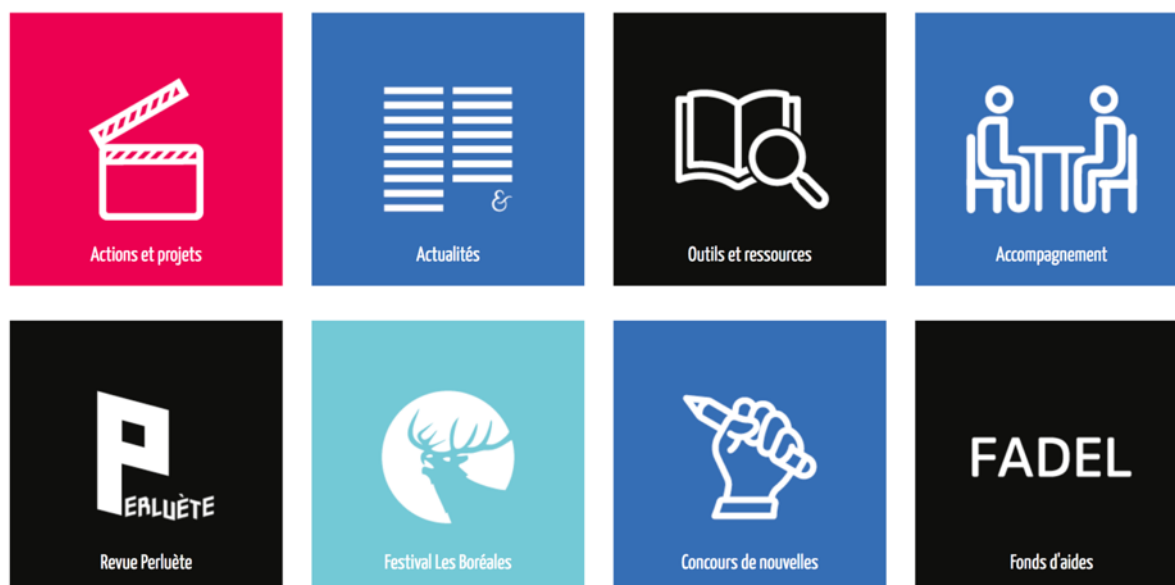
### [Site internet](#)

Le site internet de N2L est opérationnel depuis début 2019, dans une présentation intuitive. Il permet d'accéder aux informations liées à l'agence et aux actions menées. Il détaille le dispositif du FADEL, propose l'annuaire des professionnels du livre et permet d'accéder à tous les documents et informations concernant le livre, la lecture et les écritures.

## Deux exemples de bandeaux



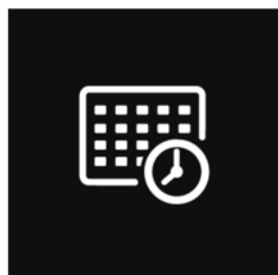
## Page d'accueil



## Page « outils et ressources »



Annuaire régional des acteurs du livre



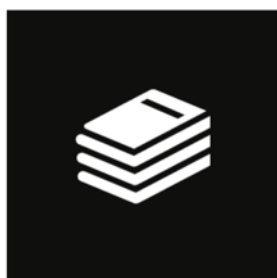
Agenda des manifestations littéraires en Normandie



Revue littéraire Perluète



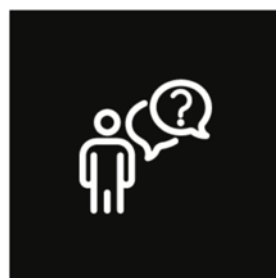
Normannia – Le patrimoine écrit de Normandie



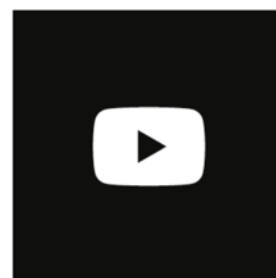
Documents utiles



Aides



Foire aux questions (FAQ)



Web TV

Un mini-site a été développé pour le Concours de nouvelles et en 2020 seront développés :

- Initiatives dans les bibliothèques en Normandie
- Projet Passerelle(s), pour Lecture – Justice
- Résidences d'écrivains

Ces mini-sites sont accessibles directement depuis le site principal, comme le site dédié au festival Les Boréales.

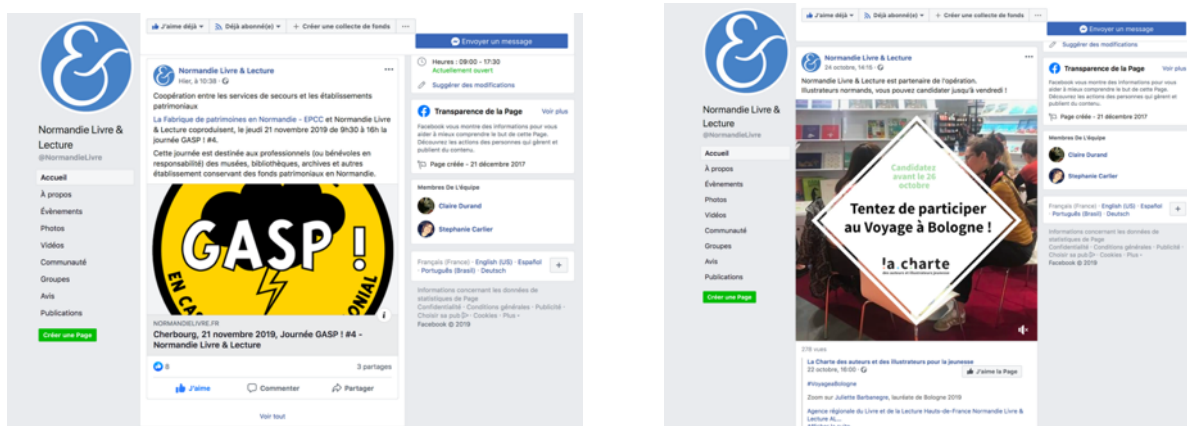
### Communication et information

C'est au sein de ce pôle que s'effectue toute la communication interne et externe pour les activités de l'agence et celles des professionnels du livre de Normandie, à l'exception de celle du festival Les Boréales, qui est gérée directement par l'équipe du festival (la production artistique d'un festival requiert d'autres circuits que ceux des journées professionnelles organisées par N2L). Le pôle contribue cependant à sa mise en œuvre et relaie toutes les informations émises par les Boréales dans ses outils de diffusion.

Ainsi, le pôle est sollicité par l'ensemble des salariés puisque tous les projets donnent lieu à une communication traditionnelle (courriels, newsletter, *Perluète*, courriers, affiches, signets, invitations, autres documents conçus par N2L, etc.) et / ou réticulaire (Instagram, Facebook, Twitter, LinkedIn).

L'agenda en ligne, consultable sur le site de N2L sera supprimé en 2020. D'une part, la recherche d'informations (événements proposés par les professionnels du livre en région) est très chronophage et toujours incomplète, d'autre part, de nombreux outils de types « agenda » se concurrencent sur le Net, aucun n'ayant l'exhaustivité des contenus, la plus-value apporté par celui de N2L demeure très faible au regard du temps demandé pour le constituer ; enfin, comme il s'agit d'une information dite « de flux », les réseaux sociaux sont beaucoup mieux adaptés pour cet exercice. Par ailleurs, le principe de la communication réticulaire s'appuyant

sur la dissémination des informations entre réseaux différents, la veille sur les réseaux sociaux permet déjà une collecte plus efficace que l'était celle effectuée pour renseigner l'agenda en ligne. Des partenariats seront recherchés avec Bazart et Relikto.



Ci-dessus, deux « posts » sur Facebook, concernant le Groupe d'aide en cas de sinistre patrimonial (GASP) et l'annonce du recrutement d'un illustrateur jeunesse pour le « Voyage à Bologne ».

Ainsi, avec une organisation établie pour les informations (fréquence, type, hiérarchisation, relances, choix du réseau), leur diffusion et leur lecture se révèlent mieux adaptées. Dans le même temps, N2L a incité les salariés organisant ou participant à des journées professionnelles ou à des rencontres organisées par d'autres structures, à se créer un ou plusieurs comptes professionnels afin de collecter des informations qui pourront être reprises par le pôle « ressources informations & innovation » et, à l'inverse, rediffuser les informations qu'il émet.

### Newsletter mensuelle

Elle informe les professionnels et les institutionnels (de Normandie et hors Normandie, du livre et d'autres secteurs d'activité) des actions que N2L met en œuvre : journées (inter)professionnelles, formations, ateliers de pratique, événements propres à N2L comme le Concours de nouvelles, le festival Les Boréales, l'aide juridique aux auteurs, les comités FADEL, dispositifs nationaux, la publication de documents (*Agenda des manifestations*, *À paraître en Normandie*, *Perluète*, guides nationaux, etc.). Les articles sont amorcés et un lien permet de lire leur intégralité.

Ces newsletters mensuelles sont parfois complétées d'une newsletter exceptionnelle pour l'annonce d'un événement particulier.





## Perluète

La revue trimestrielle *Perluète*, issue d'un travail qui a repensé les deux revues des agences fusionnées, est articulée autour d'un dossier central, d'articles concernant les différents métiers du livre en région et de chroniques d'ouvrages. C'est une revue de 24 pages en couleur, faisant appel à des rédacteurs extérieurs ainsi qu'aux salariés de N2L et réalisée par l'agence Aprim avec laquelle une convention de mécénat a été mise en œuvre. Pour chaque numéro, un illustrateur et un auteur de Normandie sont mis en avant. L'illustrateur propose un projet de couverture. La diffusion (8000 exemplaires) s'effectue principalement en Normandie, par dépôts ou envois postaux, dans les lieux du livre, des lieux touristiques, les institutions ou directement chez les lecteurs qui en font la demande (quelle que soit leur lieu de résidence). Une diffusion s'effectue également en direction d'instances nationales et de l'ensemble des agences régionales du livre. Cette revue est également consultable et téléchargeable sur notre site internet, redécoupée par articles et augmentée de chroniques inédites et d'interviews vidéo de professionnels du livre, exclusivement destinées à la version numérique de *Perluète*. Fin 2019, N2L a inauguré un partenariat avec la radio RCF, qui diffuse 2 à 3 enregistrements par mois des chroniques de *Perluète*.

À l'occasion de la parution du #03, une soirée de lancement est prévue au Havre le 16 janvier, à la bibliothèque Oscar Niemeyer et en présence de l'illustratrice Emmanuelle Halgand.

En 2019, du fait de la contrainte budgétaire, seulement deux numéros sont parus. Le rythme trimestriel reprend en 2020.



## Agenda des manifestation littéraires en Normandie



Il paraît en janvier sous un format A3 couleur façonné en dépliant. Il recense entre 70 et 80 manifestations autour du livre qui se déroulent en Normandie, par ordre chronologique et avec une indication de la thématique. Une carte permet de les localiser sur le territoire. Diffusion très large (12 000 exemplaires) dans les lieux du livre et touristiques. Il est téléchargeable sur notre site internet.

## Innovations & numérique

Maintenant que les outils, vecteurs d'information et de communication de l'agence sont opérationnels, une partie de ce pôle va pouvoir se consacrer en 2020 à l'innovation et au numérique. N2L va adhérer à Normandie Web Experts (NWX), structure associative basée à Rouen et qui travaille avec les entreprises, l'éducation et le réseau associatif. Elle porte l'acculturation numérique, propose une quarantaine de rendez-vous professionnels par an et facilite le développement de projets innovants collaboratifs.

La participation de N2L aux actions de NWX, grâce à des outils de veille, des journées d'information spécialisées, grâce également aux échanges avec d'autres structures (notamment Normandie Images), permettra de proposer régulièrement des informations concernant les évolutions des outils numériques et l'innovation, soit aux salariés, soit aux professionnels. Ce travail de veille nourrira par exemple les ateliers numériques que N2L organise en direction des professionnels du livre.

Le groupe de travail « numérique » avec les 5 BDP est actif depuis le second semestre 2019. Il procède à l'échange d'informations, la mise en commun de documents et de ressources. Il continuera à développer ses actions en 2020, notamment en proposant de nouveaux ateliers ou d'autres journées professionnelles.

Un lien et des échanges d'informations sont amorcés avec le réseau Promeneurs du net ; nous inciterons certains bibliothécaires à devenir des « Promeneurs du Net ». La prise de contact ayant été fructueuse fin 2019 avec la coordinatrice 76-27, nous établirons le lien en 2020 avec les coordinateurs des 3 autres départements.

## Pôle « Économie du livre »

Le Pôle « Économie du livre » regroupe les activités que déploient N2L en direction des maisons d'édition et des librairies. En sus des actions d'accompagnement individuel (très fréquentes pour les libraires et les éditeurs) et des journées et ateliers organisés de manière collective, les actions menées en 2020 sont les suivantes :

- **Dispositif FADEL**
- **Actions pour la diffusion des éditeurs (régionales, nationales et internationales)**
- *À paraître en Normandie*
- **Tournée de surdiffusion**
- **Mise à jour des données « librairies »**
- **Expérimentation pour le suivi de créations ou reprises de librairies**
- **PROFIILE**
- **Journées professionnelles & ateliers → pages 9 – 11.**

## Dispositif FADEL

Il est issu d'une concertation entre N2L, la Région, la DRAC et le CNL, puis de son financement (451 k€ en 2019) par les trois institutions, en complément du travail d'expertise cité ci-dessus, et dont N2L en est l'opérateur. Ce dispositif contribue à **l'émergence et à la réalisation de projets de fonctionnement ou d'investissement pour les librairies, les maisons d'édition**. C'est une aide économique publique au développement de la filière du livre en Normandie qui participe de la notoriété de la création, de la production et de la diffusion de la littérature.

Ce sont 6 comités techniques qui se réuniront en 2020 pour étudier environ 170 projets, si l'on prolonge les chiffres de 2019. Ces comités techniques sont composés des chargées de projets « édition » et « librairie » de N2L, de la Région, de la DRAC, d'experts extérieurs à la Normandie, et du CNL pour les projets concernant les librairies.

### Actions pour la diffusion des éditeurs (régionales, nationales et internationales)

Elle concerne en 2020 quatre actions :

- **Livre Paris**, salon à la fois professionnel et grand public organisé en mars Porte de Versailles, à Paris, regroupe une grande majorité des éditeurs français et quelques autres à l'international. Depuis quelques années, la conquête du grand public oriente la programmation des « scènes » vers des rencontres littéraires avec la présence de nombreux auteurs.

Neuf régions y étaient présentes en 2019, pour un investissement de 950 k€ et une surface occupée de 1 300 m<sup>2</sup>, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs structures régionales du livre ou d'associations d'éditeurs. La Normandie y occupera en 2020 un stand pour la 13<sup>e</sup> année consécutive. **Sur 160 m<sup>2</sup>, ce sont 22 éditeurs** qui pourront pendant 4 jours proposer leur catalogue et rencontrer les professionnels et le public, mais aussi assister à de nombreuses rencontres.

La Région Normandie finance le coût du stand et de son aménagement (120 k€), l'inscription au catalogue, les coûts liés à l'hébergement et au transport des éditeurs étant à leur charge, les coûts induits par l'organisation étant à la charge de N2L.

L'association des libraires de Normandie et Profiile sont chargés de la mise en place des ouvrages sur le stand et de la tenue de la caisse commune. Une question subsiste concernant le défraiement à octroyer par N2L à l'association des libraires en 2020.

Par ailleurs, la Fill et Régions de France ont entamé une discussion avec ReedExpo afin de mieux valoriser la présence des éditeurs en région à Livre Paris, notamment en favorisant leur présence lors de rencontres sur les différentes scènes gérées par Reed. L'occasion également de rappeler que la présence des éditeurs en région est conséquente dans la représentation nationale Porte de Versailles, et d'assurer aux Régions qui en sont les principaux financeurs, des coûts de location, sinon plus bas, à tout le moins sans augmentation.

- La **Foire de Francfort** est la plus grande manifestation mondiale où se négocie les cessions de droits à l'étranger. Depuis plusieurs années, N2L accompagne des éditeurs normands à Francfort, et jusqu'en 2018, a organisé parallèlement un voyage exploratoire pour des éditeurs qui envisageaient de s'y rendre l'année suivante. Ces éditeurs bénéficient de conseils et de formations organisées par N2L sur la question complexe de la vente des droits à l'étranger.

Vendre des droits nécessite pour l'éditeur une solide formation sur le sujet, de parler anglais, de préparer et prendre ses rendez-vous après avoir repéré les éditeurs étrangers susceptibles d'être intéressés par leur catalogue, du temps pour y parvenir, et quelques moyens pour se rendre à Francfort. Le FADEL peut de surcroît être sollicité pour leur présence à Francfort. Plusieurs années sont nécessaires pour parvenir à solidifier un carnet d'adresses et posséder un catalogue qui cible au mieux les éditeurs internationaux ; d'où l'importance d'un accompagnement sur le long terme.

En 2020, l'agence continuera d'aider et de suivre les éditeurs qui souhaitent se rendre à Francfort en organisant des réunions d'information sur la **cession de droits à l'international**, en suivant les étapes de préparation de la foire, en communiquant aux éditeurs régionaux un carnet de contacts appropriés à leur catalogue et en les

conseillant sur la structuration de celui-ci. Le pré-travail de prise de rendez-vous sera maintenu auprès des deux éditeurs présents pour la première fois à Francfort en 2019.

- **Un voyage prospectif à Vilnius** (Vilnius Book Fair, février 2020), en vue de **développer l'achat de droits des littératures baltes**. Un partenariat s'est engagé avec les Pays baltes depuis leur venue aux Boréales en 2018 (pays à l'honneur du festival), afin de développer la diffusion des littératures lettones, lituaniennes et estoniennes en langue française, et notamment grâce à des éditeurs installés en Normandie.

N2L a été invité par l'Institut culturel lituanien à la Vilnius Book Fair en février 2019, puis, par l'Institut culturel letton, à un voyage exploratoire à Riga en juin 2019. La demande des Pays baltes pour la diffusion de leurs littératures est très forte, et l'ancrage du festival Les Boréales dans le paysage normand est un élément facilitateur pour y parvenir : une éditrice (Zulma) publie les traductions d'ouvrages islandais, dont l'intégralité des romans de Auður Ava Ólafsdóttir ; un éditeur (Passages) a déjà publié des ouvrages estoniens et islandais ; une éditrice (Le Soupirail) publiera bientôt un manuscrit lituanien, dont nous avons rapporté la traduction française de Vilnius en février 2019 ; un éditeur jeunesse (Motus), a déjà publié des albums baltes et se trouve très intéressé par la production, notamment lituanienne d'albums, dont la majorité ne sont pas traduits en français ou pas traduits du tout, et qui relèvent d'une incroyable qualité graphique et scénaristique.

Dans ce cadre, une **matinée de sensibilisation des éditeurs** aux littératures baltes et à leurs marchés sera organisée courant 2020.

N2L se rendra à nouveau au Vilnius BookFair en février 2020 ; trois éditeurs sont pressentis pour s'y rendre également et entamer une démarche d'achats de droits (en discussion).

Ce travail autour des productions baltes se déploie également avec un projet de résidences (cf. § Pôle « Vie littéraire »).

### [À paraître en Normandie](#)

Afin d'accompagner les éditeurs, N2L conçoit un catalogue des parutions à venir, *À paraître en Normandie*, qui est un document interactif diffusé exclusivement en numérique et qui **recense les ouvrages des éditeurs de Normandie qui seront publiés dans le semestre suivant sa livraison**. Il paraît en février et en août. Il est principalement communiqué aux libraires, éditeurs, organisateurs de manifestations littéraires, journalistes et bibliothèques. Il est téléchargeable sur notre site internet ; le document interactif permet également le renvoi sur le site internet de l'éditeur.

### [Tournée de surdiffusion](#)

Sous réserve de l'acceptation de la région Hauts-de-France, en 2020, elle concernera 6 éditeurs (3 normands, 3 des Hauts-de-France), qui se rendront dans 6 librairies (3 dans chaque région), afin de présenter leurs catalogues. Ils participeront également à une rencontre publique dans chaque région. Un catalogue de présentation commun, *Road Trip*, est publié à cette occasion.

Initiée en 2018 (avec la région Centre-Val-de-Loire et CICLIC) autour de la BD et de la littérature de jeunesse, poursuivie en 2019 (avec la région Bretagne et Livre et Lecture en Bretagne) autour de la littérature et de la poésie, **ce dispositif permet à des éditeurs ayant ou non une diffusion déléguée, de se faire connaître dans une région voisine, auprès des libraires notamment**. Les deux agences proposent une sélection de plusieurs éditeurs, avec leurs catalogues, et choisissent en concertation les six éditeurs qui participeront à la tournée. Pour 2020, les Hauts-de-France sont pressentis pour être la région partenaire et le thème pourrait

porter sur le roman noir et le roman policier (la tournée se déroule en novembre, sur trois jours, mais idéalement il serait plus judicieux de la mettre en œuvre en octobre). Elle associe pour son organisation les chargées de projet « édition » et « librairie » des deux agences régionales, qui accompagnent les éditeurs pendant la tournée.

Une autre piste d'expérimentation est envisagée : une tournée d'éditeurs normands à Paris, en recherchant un partenariat avec la Ville de Paris, autour de la thématique des beaux livres ou des livres de photographies.

### Mise à jour des données « librairie »

La mise à jour a nécessité en 2019 une visite des 28 librairies du Calvados, de la Manche et de l'Orne, ainsi que l'actualisation des données plus récentes collectées dans celles de l'Eure et de la Seine-Maritime. Ce travail permettra à N2L d'appréhender le réseau des librairies en Normandie avec des informations chiffrées, notamment économiques. N2L fait appel à un expert économique extérieur pour analyser les informations collectées et en extraire des indicateurs fiables.

Dans un premier temps, ces informations serviront à produire **un document sur les chiffres-clés de la librairie en Normandie (2020)** et pourront ensuite être utilisées comme la base d'un travail d'observation qui reste à définir (moyens, méthode, échantillon, traitement, restitution).

### Expérimentation pour le suivi de créations ou reprises de librairies

En lien avec le dispositif FADEL auquel les libraires peuvent recourir lors de la création ou de la reprise d'une librairie, et afin de garantir la bonne utilisation des fonds publics de ces opérations et le bon développement des librairies créées ou reprises, N2L proposera en 2020 une expérimentation en accompagnant financièrement trois librairies qui auront sollicité le FADEL pour y parvenir.

N2L proposera **une analyse du bilan, les conseils d'un expert économique, et un plan d'action** pour conforter ou redresser les engagements pris lors de la création ou de la reprise. Cette action que N2L prendra à sa charge financièrement (environ 5000 €), pourrait inciter les partenaires du FADEL à l'inclure dans le dispositif ultérieurement.

### PROFIILE

Dans le même temps, des échanges très constructifs ayant eu lieu en 2019 entre l'Association des libraires de Normandie, N2L et PROFIIILE (centre de formations des métiers du livre dont un CAP librairie et un BP de libraire, situé à Caen), un projet de convention est en cours d'élaboration entre N2L et PROFIIILE. Ce rapprochement conventionnel permettra de **dynamiser la synergie existante (expertise, conseil, formation)** entre nos deux structures, de valoriser un centre de formation diplômant de libraires situé en Normandie et de renforcer l'attractivité du territoire en constituant avec le réseau très dense des professionnels du livre, un véritable « pôle livre normand ».

Ce processus permettra encore d'améliorer le suivi des reprises et des créations de librairies, les potentiels acquéreurs ou repreneurs ayant à leur disposition une structure spécialisée dans l'expertise et l'accompagnement (N2L) et un centre de formation (PROFIILE), travaillant ensemble, affichant toutes deux une très bonne connaissance du territoire, de ses enjeux et de son économie.

Le pôle « Lecture publique et patrimoine » s'intéresse à l'ensemble des missions des établissements publics, notamment le patrimoine, la lecture publique, les nouveaux services proposés et les actions en direction de publics très diversifiés. Concernant le patrimoine, N2L élabore certaines actions en intégrant les services d'archives et les bibliothèques de musées.

En 2020, les actions collectives et celles qui relèvent de l'expertise individuelles se poursuivent, avec :

- un renfort en direction de la constitution du Catalogue général des manuscrits (CGM) et du Catalogue collectif de France (CCFr) ;
- la remise à plat de Normannia ;
- le développement des partenariats avec les Départements et l'ABF Normandie ;
- la création ou la relance d'autres groupes de travail.

Les actions se déclinent ainsi :

- [Patrimoine – commission](#)
- [Patrimoine – signalement dans les catalogues nationaux CCFR & CGM](#)
- [Patrimoine – actions collectives](#)
- [Patrimoine – Normannia, portail de valorisation du patrimoine écrit normand](#)
- [Plan de conservation partagée des fonds jeunesse](#)
- [Lecture publique – contrats territoire-lecture](#)
- [Lecture publique – groupes de travail](#)
- [Lecture publique – partenariats](#)
- [Journées professionnelles & ateliers → pages 9 – 11](#)

### [Patrimoine – commission](#)

La commission « Patrimoine » est un groupe de travail permanent qui réunit l'ensemble des bibliothèques possédant des fonds patrimoniaux significatifs, notamment celles des trois villes principales de Normandie, Le Havre, Rouen et Caen. Réunie deux fois dans l'année, et coordonnée par N2L, son objectif est de **définir un projet fédératif pour une opération de valorisation patrimoniale d'envergure** (documents sur le domaine maritime, le commerce, les ports, etc.) et de déterminer les chantiers à mettre en œuvre (catalogage, numérisations, signalements de certains fonds, etc.). Ceci afin de finaliser la convention quinquennale en cours d'élaboration avec la BnF (Plan d'action régional), dans laquelle les propositions de la Normandie doivent trouver un écho auprès des attentes de la BnF.

Il existe une réelle difficulté à faire émerger un sujet qui intéresse collectivement les bibliothèques. En effet, chaque collectivité pense en premier lieu à se valoriser, à mettre en avant son patrimoine. La démarche d'une valorisation régionale du patrimoine ne pourrait être entendue que si la Région Normandie souhaitait utiliser le patrimoine écrit et graphique normand comme un des éléments de l'attractivité du territoire, (avec un projet politique et des moyens). Le travail de N2L est donc, avec les collectivités, de proposer un tel projet aux financeurs régionaux (Région et DRAC), en utilisant les ressources des dispositifs nationaux existants (appel à projet du ministère de la Culture, PAR avec la BnF, etc.). En 2020, la conservation des fonds de jeunesse, les collections maritimes et les auteurs normands feront

l'objet d'une réflexion collective pour une communication tout public : création de jeux et/ou diffusion numérique de contenus (ex. Quiz Flaubert, Saint-Saëns...).

Trois journées, ateliers pratiques, se réuniront au cours de l'année à Rouen, Caen et Le Havre :

- Jour 1 – « Signalement description d'image fixe »
- Jour 2 – « Information et transmission au sein d'une équipe »
- Jour 3 – « Accueillir, accompagner et encadrer une mission externe »

### Patrimoine – signalement CCFR & CGM

N2L a contribué très largement à la constitution du CCFr en accompagnant de nombreux projets des collectivités qui leur ont permis de structurer les catalogues de leurs fonds patrimoniaux, de cataloguer des ouvrages, puis de les signaler dans le CCFr et dans le CGM. L'outil Normannia (Cf. ci-dessous) permet des recherches dans le catalogue collectif normand, partie régionale du CCFr.

Afin de compléter le CGM et le CCFr, sur proposition de la DRAC, N2L a bénéficié de moyens supplémentaires fin 2019, pour une mise en œuvre en 2020. Cela se traduira par l'embauche d'une personne pour un CDD de six mois (janvier à juin 2020). La **mission temporaire porte sur la préparation du dossier de demande de subvention en mars 2020 (PAPE)** pour une première phase de mise à jour et de signalement des manuscrits et des imprimés antérieurs à 1810 en région Normandie. Une vérification des données auprès des établissements et un recensement des données manquantes permettront ainsi de mettre à jour le CCFr et le CGM de 2020 à 2022.

### Patrimoine – actions collectives

En sus des réunions de la commission « Patrimoine », les acteurs qui interviennent dans ce domaine bénéficient d'autres temps forts coordonnés par N2L :

**Le GASP !** (Groupe d'aide en cas de sinistre patrimonial), qui se réunit deux ou trois fois par an, est un groupe créé conjointement en 2018 par N2L et la Fabrique de patrimoines en Normandie. Il apporte une réponse en cas de sinistre, et met à disposition du matériel et des ressources humaines, afin d'intervenir dans les meilleurs délais.

Il réunit les professionnels qui ont en charge les fonds patrimoniaux relevant du patrimoine écrit et graphique pour les bibliothèques et les services d'archives et des œuvres pour les musées de Normandie, afin de renforcer (méthode et outils) ses moyens d'intervention. Des conventions de fonctionnement seront proposées à la signature des participants pour contractualiser la solidarité entre les établissements en cas d'incendie, d'inondation, etc.

N2L et la Fabrique de patrimoines collaborent avec les SDIS (Services Départementaux d'Incendie et de Secours) de Normandie pour le recensement, en 2020, des établissements patrimoniaux comportant des risques. Une cartographie des sinistres et des moyens d'urgence, des ressources et des professionnels volontaires est en cours de réalisation.

**Le « Séminaire Patrimoine écrit »** est organisé chaque année fin septembre, en collaboration avec la MRSH, l'IRHIS et la DRAC de Normandie. En 2020, le séminaire fêtera ses 10 ans et une nouvelle formule pour poursuivre l'approche pluridisciplinaire et le lancement de projets concertés entre professionnels du livre et les chercheurs.

## Patrimoine – Normannia

« Depuis de nombreuses années, les bibliothécaires et archivistes de Normandie apportent un soin particulier à collecter, classer et communiquer à leurs usagers livres et revues relatifs à la culture, à l'histoire, au patrimoine de leur région. Des premiers imprimés aux publications les plus récentes, toute la mémoire de la région est concentrée dans leurs collections.

Le site Normannia collecte et rassemble les références bibliographiques des bibliothèques sur la Normandie. Il constitue progressivement une bibliothèque numérique sur le patrimoine, l'histoire et la culture de la Normandie à différentes époques ». (Extrait de la présentation sur le site de N2L).

Le site propose la consultation exclusive de la majeure partie de la presse ancienne de l'ex-Basse-Normandie (25 titres, 800 000 pages de 1786 à 1945).

Nous ne possédons pour cet outil aucune statistique concernant son utilisation ; la richesse des informations qu'il propose semble sous-utilisée. Par ailleurs son utilisation ne peut, dans l'état actuel de son ergonomie, se porter vers le grand public ni contribuer à l'attractivité du territoire normand pour valoriser son patrimoine écrit et graphique.

Il est donc urgent de revoir cette « bibliothèque numérique », tant dans les objectifs à lui assigner que pour les moyens à mettre en œuvre afin de la rendre beaucoup plus accessible. En effet, pour une utilisation restreinte et peu pratique, cet outil coûte 11 k€ par an à N2L, auxquels il faut ajouter le temps passé par les salariées pour le faire vivre.

Ainsi, **un diagnostic concernant l'avenir de Normannia sera établi** en 2020, en réunissant N2L, la DRAC, la BnF, la Région et des experts (conservateurs du patrimoine des bibliothèques de Normandie), afin de décider comment N2L peut mieux exploiter les données du patrimoine normand, avec quels moyens, et sous quelle forme.

## Plan de conservation partagée des fonds jeunesse

Normandie Livre & Lecture coordonne le Plan de conservation partagée des fonds jeunesse, dans l'Eure et en Seine-Maritime. En 2020, une enquête sera menée pour évaluer la pertinence d'étendre ce Plan au Calvados, à la Manche et à l'Orne. Les échanges auront lieu, comme chaque année, au mois de novembre 2020.

## Lecture publique – contrats territoire-lecture

N2L participe aux **comités de pilotage des contrats territoire – lecture** (CTL) du territoire normand, comme expert, aux côtés des collectivités qui les conduisent, de la DRAC et de la médiathèque départementale qui intervient sur le territoire concerné.

Il s'agit principalement de :

- Contribuer, lorsque cela est utile, au diagnostic préalable, en apportant des précisions relatives aux acteurs du livre, de la lecture et des écritures agissant sur le territoire de ce CTL ;
- Proposer, lors de l'étude préalable ou de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, des exemples de collectivités dont les caractéristiques des médiathèques et / ou les actions en direction du public des acteurs du livre s'apparentent à celles de la collectivité qui développe le CTL ;
- Accompagner les bibliothécaires dans les propositions de partenariat avec le secteur culturel, social et le milieu pénitentiaire et PJJ ;



- Apporter son expérience et / ou son expertise sur le développement souhaité des actions de médiation.

N2L travaillera aux côtés des collectivités dont le CTL est en cours et de celles qui en démarreront un en 2020.

### Lecture publique – groupes de travail

En 2020, N2L animera :

- le **groupe de travail « Image »**, en lien avec Normandie Images concernant Le mois du film documentaire, les activités « cinéma » en bibliothèques et le projet d'un travail d'analyse des séries. Ce dernier s'inscrit dans un projet transversal que Normandie Images et N2L comptent développer en 2020 et qui sera détaillé dans le § « Vie littéraire » ;
- le **groupe de travail « musique »** se poursuit, en lien avec l'ABF Normandie. Deux journées dédiées aux discothécaires sont prévues. Lors de ces journées, le groupe (une vingtaine de personnes venues de toute la Normandie) bénéficie d'une intervention thématique, d'un temps d'échange en groupe, et de la visite du lieu d'accueil ;
- le **groupe de travail « petite enfance »** reprendra en début d'année 2020. Ce groupe réunit les bibliothécaires jeunesse des 5 BDP, l'association Lire à Voix Haute Normandie, l'association Matulu et le réseau Caen-la-Mer. En 2020, le groupe réfléchira à la production d'une sélection d'ouvrages, ainsi qu'à un nouveau temps fort sur la petite enfance, dédié aux professionnels de la région. Les productions de ce groupe de travail feront l'objet d'une demande de financement, dans le cadre du dispositif Premières Pages.
- en projet pour 2020, la relance du **groupe de travail « handicaps »**, à l'échelle de la Normandie.

### Lecture publique - partenariats

N2L développe déjà de nombreux partenariats avec les bibliothèques, notamment dans l'organisation des journées professionnelles. En 2020, forte de cette expérience, N2L souhaite les formaliser. Comme les années précédentes, ils intégreront d'autres champs que celui de la lecture publique, s'intéressant également au secteur social, à la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, au handicap, au public jeune, aux manifestations littéraires, à l'innovation et au numérique. Un **processus de conventionnement est en cours avec les Départements**.

En 2020, le pôle souhaite également développer plus de partenariats avec l'ABF Normandie.

Le pôle « Vie littéraire » regroupe les activités liées à la création (auteurs et résidences), les manifestations littéraires ainsi que le Concours de nouvelles que N2L organise en partenariat avec la région académique Normandie.

- FADEL
- Aide juridique
- Résidences de traducteurs
- Résidence croisée inter-régions
- Manifestations littéraires
- Un voyage à Bologne
- Concours de nouvelles
- Journées professionnelles & ateliers → pages 9 – 11

### FADEL

Ce dispositif qui intègre depuis l'automne 2019 une **aide financière en direction des auteurs et des porteurs de projets de résidences d'auteurs** verra son réel déploiement en 2020. Cette action, très attendue par les auteurs, permet à l'agence de contribuer à leur soutien financier – comme opérateur d'un dispositif financé par la Région et la DRAC, principalement – en complément des actions déjà menées en direction des maisons d'édition, des librairies et des bibliothèques, ces dernières par les financements, notamment, en provenance du Concours particulier, au sein de la dotation générale de décentralisation.

Trois comités techniques se dérouleront dans l'année, rassemblant N2L, la Région et la DRAC, ainsi qu'un expert extérieur, Gérard Meudal, traducteur, journaliste et animateur de rencontres littéraires. Ces comités étudieront les demandes de bourses d'écriture, auxquelles peuvent être associées des demandes particulières au projet d'écriture (acquisition de documents, frais de déplacement pour des repérages, la consultation de documents non numérisés et non transmissibles, des entretiens, etc., mais aussi de l'investissement matériels comme un ordinateur, un appareil enregistreur ou photographique, une tablette graphique, par exemple). Lors de ces comités, les projets de résidence d'auteurs seront également étudiés.

Ce dernier point mérite toute notre attention. En effet, il existe très peu de lieux pérennes dédiés aux résidences d'auteurs en Normandie : L'IMEC (14), La Factorie et le Moulin d'Andé (27) en font partie et disposent théoriquement de financements en partie publics pour accueillir les auteurs dans de bonnes conditions (Le Moulin d'Andé accueillant principalement des scénaristes de cinéma). La Villa La Brugère (14) accueille des auteurs et des artistes d'autres disciplines depuis longtemps, mais ne possède pas un budget suffisant pour rémunérer les personnes accueillies. L'intérêt de ce lieu, qui témoigne d'une grande capacité à choisir, accompagner et mêler les artistes accueillis, associé au professionnalisme de sa responsable, nous incite à l'accompagner encore mieux pour l'aider à devenir un endroit de référence en Normandie. D'autres structures, anciennement soutenues financièrement pour des résidences croisées par la Région au titre des Relais culturels, sont à suivre avec intérêt car elles intègrent parfaitement ces résidences à leurs autres projets et possèdent tous les atouts pour devenir également des endroits de référence.

L'adhésion récente de N2L à la Fédération des Maisons d'écrivains en Normandie constitue une autre porte d'entrée pour d'éventuelles résidences, en lien avec le patrimoine littéraire de la région.

Des projets qui ne sont pas liés à des structures dont c'est l'activité première peuvent évidemment souscrire au FADEL pour des projets de résidence. La ville du Havre travaille à ce sujet pour l'accueil d'un écrivain en lien avec le festival Le Goût des autres ; Époque (Caen) ou Terres de Paroles (Seine-Maritime) sont des structures qui sont intéressées par ce dispositif. Au Havre encore, l'ESDHAR, qui accueille le master « Lettres & création littéraire », serait une structure intéressante pour la mise en œuvre d'une résidence, tout comme le Fort de Tourneville et ses multiples ressources artistiques. La Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray a initié en octobre 2019 un projet de résidence (financé par le CNL) avec l'écrivain Arno Bertina, sur le thème de la solidarité et la sociabilité, après l'assassinat du Père Hamel et projette de poursuivre et de développer ce travail en 2020, qui pourrait bénéficier du FADEL.

Grâce à ce dispositif, notre ambition est bien de **contribuer à structurer un réseau de résidences d'écrivains en Normandie**, de lieux pérennes ou éphémères, afin que le territoire puisse s'en prévaloir et valoriser son attractivité.

Cela dit, la partie du dispositif qui concerne la vie littéraire étant pour le moment financée par les sommes non utilisées par les secteurs de l'économie du livre (35 k€ sur les 451 k€ en 2019), il sera nécessaire de réfléchir à un mode de financement dûment évalué afin que le choix des comités ne se fassent pas uniquement sur la base de la contrainte budgétaire.

### [Aide juridique](#)

N2L a mis en œuvre à l'automne 2019 une **consultation juridique téléphonique gratuite** pour les auteurs. Après un premier entretien avec N2L qui permet de répondre aux questions qui sont du ressort de l'agence, puis de préparer le rendez-vous avec l'avocat si nécessaire, Maître Mickaël Le Borloch, avocat à Rouen, répond aux questions des auteurs le premier mardi de chaque mois. La consultation dure 15 minutes. En 2020, la fréquence des rendez-vous sera adaptée à la demande des auteurs. Mickaël Le Borloch est avocat, docteur en droit et enseignant à La Sorbonne où il dispense des cours en droit d'auteur, droit à l'image et en droit de la communication. Son cabinet intervient principalement en droit d'auteur, droit à l'image et droit de l'édition. Il conseille les maisons d'édition et les auteurs sur leurs droits, la rédaction de contrats, les solutions à apporter en cas de différend ainsi que sur la stratégie juridique. Maître Le Borloch accompagne ses clients en français, anglais ainsi qu'en italien en conseil comme en contentieux.

Ce service est une véritable plus-value à la politique que mène N2L en direction des auteurs, aux côtés du FADEL qui leur permet de recevoir des bourses de création ou d'être accueillis en résidence.

### [Résidence de traducteurs](#)

N2L (en lien avec la Vie littéraire, l'Économie du livre et Les Boréales) prépare pour 2020 une **résidence de traducteurs / auteurs baltés** bilingues en Normandie, afin de proposer aux éditeurs normands les traductions d'une sélection d'ouvrages, sur les conseils des Instituts culturels lituanien, estonien et letton, de critiques littéraires et d'universitaires œuvrant pour la promotion de la littérature dans leurs pays. Le projet est actuellement en construction, en collaboration avec Les Boréales, les ambassades et les Instituts culturels des trois Pays baltés. N2L travaille actuellement à la recherche d'un lieu partenaire qui pourra porter ce projet, qui pourra bénéficier du soutien du FADEL au titre de l'aide aux projets de résidence en Normandie. Il commencera avec la Lituanie, pays avec lequel nous avons bien avancé ; le lieu de résidence sera connu début 2020, tout comme les personnes accueillies. Le travail est conduit de pair avec le pôle « Économie du livre » qui accompagnera les éditeurs normands en leur proposant les textes qui seront issus de cette résidence.

### Résidence croisée inter-régions

En partenariat avec l'Agence régionale du livre et de la lecture des Hauts-de-France (AR2L), le Département de la Manche avec le site de Regnéville-sur-Mer (Les Fours-à-chaux), **une résidence croisée** permettant à un auteur de chaque région d'être accueilli dans l'autre région a débuté fin 2019 et se poursuivra jusqu'au printemps 2020. Cet échange concerne les auteurs émergents : pour l'action en cours, il s'agit de Rémi David pour la Normandie (en résidence à Arras, pôle culturel de l'ARL2L) et de Romain Villet pour les Hauts-de-France (en résidence à Regnéville-sur-Mer).

Ces résidences de création seront ponctuées de rencontres avec le territoire (bibliothèques, librairies, habitants, etc.) et donneront lieu en mai 2020, à une soirée de restitution commune par les deux auteurs, mêlant restitution de leurs travaux, expériences de rencontres avec le territoire et performances de lecture et artistiques.

### Manifestations littéraires

Les manifestations littéraires en Normandie font l'objet d'un **agenda** qui paraîtra en début d'année. Largement diffusé, dans les lieux « du livre » et touristiques notamment, il permet de montrer la grande diversité des manifestations proposées.

Suivies par N2L dans leur structuration, ces manifestations feront l'objet d'une **étude approfondie** fin 2020, sur des données quantitatives et qualitatives : budget, sources de financement, respect de la *Charte des manifestations*, public, évolutions, partenariats, propositions artistiques, zone d'impact, etc.

Par ailleurs, les manifestations littéraires sont les lieux où se rencontrent tous les acteurs du livre, de la lecture et des écritures. C'est donc l'endroit idéal pour prendre la mesure de la vie du livre sur un territoire, de repérer les atouts, les points forts, comme les lacunes ou les améliorations possibles de l'écosystème dans lequel elles évoluent, qu'il soit local ou plus étendu.

Souvent, les manifestations invitent des écrivains. C'est l'occasion de rappeler les règles fondamentales de leur accueil et de leur rémunération. C'est également l'occasion de les inciter à développer des séjours plus longs avec eux, comme par exemple des résidences, si tant est que cela s'inscrive dans le projet de la manifestation d'une manière cohérente. Ce sera le cas pour la Villa La Brugère, avec Sandra Lucbert, et au Goût des autres, au Havre, en 2020.

### Un voyage à Bologne

C'est un dispositif auquel N2L participe en partenariat avec la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse. Ce sont 12 illustrateurs émergents, dont un normand accompagné par N2L, qui vont à la Foire de Bologne en début d'année. Ils bénéficient de deux journées de formation pour préparer leur voyage et sont ensuite parrainés sur place par des artistes confirmés. L'objectif de ce voyage est de savoir présenter leur travail, d'initier des contacts professionnels et de développer leur réseau à l'international. En 2020, c'est l'**illustratrice dieppoise Valérie Michel** qui fera le voyage.

### Concours de nouvelles

En 2020, le Concours de nouvelles atteindra sa **quatorzième année** d'existence, sur le thème « **Voyage sans repère** ». Il est organisé en partenariat avec la région académique Normandie. Environ 100 candidats y participent, répartis dans les catégories « adulte » et « lycéenne ». Il leur est demandé d'explorer et de mettre en jeu la notion de déplacement. Ce thème a été choisi en concertation avec la région académique Normandie pour permettre la prise en compte des

programmes des lycéens. Les candidats auront jusqu'au 2 mars 2020 pour envoyer leur nouvelle à Normandie Livre & Lecture. La remise des prix se déroulera le 12 mai 2020 au cinéma le Café des Images d'Hérouville-Saint-Clair.

Un **parcours « métiers du livre »** est organisé par N2L, en partenariat avec la région académique Normandie. C'est une action d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC). Ce parcours permet à six classes lycéennes de la région de découvrir sur l'année scolaire les métiers d'auteur, de libraire, de bibliothécaire et d'éditeur. Les lycéens, qui travailleront chacun à l'écriture d'une nouvelle pour le concours, seront aussi amenés à étudier un livre en lien avec le thème, à rencontrer l'auteur de cet ouvrage, un éditeur de la région et à visiter une librairie indépendante, tout en travaillant étroitement avec la professeure documentaliste de l'établissement. Ce projet s'ouvre non seulement aux classes littéraires mais également aux lycées professionnels et technologiques. De plus, N2L et la Région académique Normandie essaient de favoriser les établissements les moins privilégiés en termes d'accessibilité culturelle. C'est pourquoi pour l'édition 2019 - 2020, le parcours s'ouvre à une classe adulte de la maison d'arrêt d'Évreux. Le programme, sensiblement modifié, comportera un atelier d'écriture dispensé par un animateur extérieur, la lecture d'un ouvrage et la rencontre avec son auteur ainsi que la rencontre avec un éditeur normand. Les établissements partenaires pour l'édition 2019 - 2020 sont :

- Lycée Napoléon, L'Aigle (61)
- Lycée Arcisse de Caumont, Bayeux (14)
- Lycée Albert Sorel, Honfleur (14)
- Lycée Jean Rostand, Caen (14)
- Lycée Augustin Fresnel, Caen (14)
- Maison d'arrêt, Évreux (27)

Les éditeurs qui rencontreront les classes sont :

- Éditions Passage(s)
- Édition Lajouanie
- Éditions Lurlure
- Éditions OREP
- Éditions du Petit Oiseau
- FL éditions

Les librairies qui seront visitées sont :

- Le Brouillon de culture, Caen (14)
- La nouvelle librairie Guillaume, Caen (14)
- Métropolis, Bayeux (14)
- À plus d'un titre, Honfleur (14)
- Des mots dans la théière, L'Aigle (61)

Les auteurs qui interviendront dans les classes sont :

- Sophie Doudet, *Pour qui meurt Guernica ?* (Éditions Scrineo - 2018)
- Alexandre Feraga, *Après la mer* (éditions Flammarion - 2019)
- Bérengère Cournut, *De pierre et d'os* (éditions Le Tripode - 2019)

- Culture - justice
- Lecture - justice
- Mise en œuvre du projet "Passerelles" (prison et jeunes)
- Journées professionnelles & ateliers → pages 9 - 11.

### Culture - justice

L'objectif principal est de **développer l'autonomie des services du ministère de la justice** en matière d'action culturelle :

- Poursuivre le travail de sensibilisation à l'action culturelle des services de milieu ouvert des Spip de Normandie
- Contribuer au développement des partenariats locaux
- Continuer le travail autour de l'éducation à l'environnement via des journées de découverte des parcs régionaux de la région
- Développer les conventionnements entre les collectivités locales et les services du ministère de la justice afin de promouvoir l'accès à l'offre culturelle de droit commun sur les territoires

### Lecture - justice

- La priorité consiste à **poursuivre la structuration du partenariat** entre le réseau de lecture publique et les services de l'AP et de la PJJ sur le territoire (conventions)
- L'état des lieux des bibliothèques de prisons se poursuit par sa mise à jour, avec un nouvel axe sur les points lecture non abordés dans le précédent.
- Poursuite du groupe de réflexion sur la lecture en milieu pénitentiaire et PJJ.

### Mise en œuvre du projet "Passerelles" (prison et jeunes)

Les projets *Passerelle(s)* pour les majeurs et *Passerelle(s) Jeunes* pour les mineurs ont reçu l'ensemble des financements escomptés à l'exception d'une réponse encore en attente d'un mécène : le Crédit Mutuel.

Les projets se dérouleront en 2020 et 2021 sur l'ensemble du territoire Normand, dans dix établissements pénitentiaires et dans six services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Les projets *Passerelle(s)* et *Passerelle(s) Jeunes* proposent une **méthode globale facilitant l'accès à la culture et à la lecture pour tous**. L'objectif est de développer une démarche inclusive permettant à chacun de trouver en établissement pénitentiaire ou dans les services de la PJJ une offre de lecture lui correspondant.

Ils ont pour objectif non seulement de toucher les personnes en situation d'illettrisme, de handicap ou de difficulté avec la langue française, mais également les personnes lectrices ne fréquentant pas ou peu la bibliothèque. L'accessibilité est au cœur du dispositif.

Les projets reposent sur :

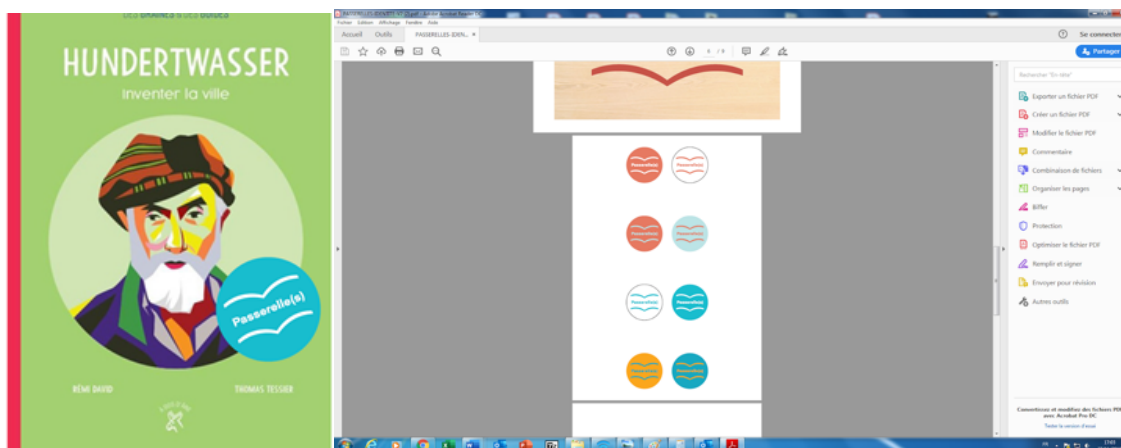
- le développement de collections adaptées et actualisées ;
- la création de nouveaux lieux du livres ;
- la mise en place de médiations et d'actions culturelles ;
- la mise en place de formations pour les professionnels.

Afin de créer des espaces et des collections facilement repérables en détention, un travail de création graphique a été confié à Ludivine Mabire. Il est quasiment terminé.



Test Kit espace Passerelle(s) / test signalétique

Des kits de mobilier ont été achetés et seront remis aux établissements pénitentiaires et à certains établissements de la PJJ durant le mois de décembre 2019.



Test de la signalétique sur les documents

En 2020, les acquisitions, les médiations et les formations seront mises en œuvre à partir du mois de janvier (voir planning).

Le projet *Passerelle(s) Jeunes* a débuté au CEI du Bigard (Querqueville) et est en cours de mise en place avec les équipes d'éducateurs à la Mission Insertion de Granville, à l'UEHC de Rouen et au Quartier Mineur de la maison d'arrêt de Rouen. Le projet se poursuit sur le site pilote développé en 2019 à Caen. Il débutera au Quartier Mineur de la maison d'arrêt de Caen en 2020.

Planning prévisionnel du projet dans les 10 établissements pénitentiaires normands

	2019		2020					2021		
	Novembre 2019	Décembre 2019	Janvier 2020	Février 2020	Mars 2020	Avril - octobre 2020	Novembre 2020	Décembre 2020	Janvier 2021	Février 2021
1 <sup>ère</sup> Acquisition (8 livres facile à lire sélection Prix des bibliothèques de Caen-la-mer) pour la présentation du projet et lecture musicale. Remise aux enseignants ou bibliothécaires pour un travail en amont de la lecture musicale.										
2 <sup>ème</sup> Acquisition : FAL/FLE/Foro caractères + logiciels (atelier participatif)										
3 <sup>ème</sup> Acquisition : Documentaires, ouvrages pratiques et livres audio (atelier participatif)										
4 <sup>ème</sup> acquisition : nouvelles acquisitions + BD (atelier participatif)										
5 <sup>ème</sup> acquisition si reliquat budgétaire										
Formation FALC										
Conception signalétique / communication										
Achat d'1 kit espace hors bibliothèques/site Remis aux établissements lors des mois										
Installation espace hors bibliothèque										
Installation espaces hors bibliothèque (DLE et/ou UCSA)										
Lectures musicales										
Médiation prison-détention										
Prix BD Hors les murs + autres actions des partenaires bibliothèques dans le cadre de Culture/Justice (hors CNL)										
Reu-concours Faire des mois en prison - atelier culture avec Barbara Constantine										

## Journées professionnelles

**Ados et Lecture** : Journée d'étude et de pratique *Développer le goût de lire et prévenir l'illettrisme*, présentation d'expérimentations nationales et internationales, mise en place et expérimentations de médiations.

**Jeux de société modernes, jeux vidéo** : *des pratiques ludiques au service des publics empêchés ?* Conférence et atelier découverte de jeux.

Pôle « Festival Les Boréales »

## Esquisse de la programmation

L'organisation d'un festival suit d'autres temporalités que la programmation de l'expertise, de l'accompagnement ou des journées professionnelles liées à des filières métiers (du livre). Les pistes évoquées ci-dessous s'enrichiront au fil du premier semestre 2020 puisque le festival se déroule en novembre et que la programmation ne sera entièrement bouclée qu'à l'été. La 29<sup>e</sup> édition des Boréales mettra le Danemark à l'honneur ainsi que les territoires autonomes du Groenland et des îles Féroé pendant 11 jours, du 19 au 29 novembre 2020.



Fidèle à son identité originelle, le festival proposera comme chaque année **une cinquantaine de rendez-vous littéraires** dans les cinq départements de Normandie. Premier auteur confirmé parmi la douzaine de romanciers conviés en novembre prochain : Anne-Catherine Bomann pour son roman *Agathe* qui bénéficie d'un incroyable soutien des libraires français puisque plus de 150 librairies ont partagé ce livre en tant que coup de cœur de la fin d'année 2019.

Littérature toujours avec un récital littéraire proposé avec l'Orchestre de Région. Ce sera une adaptation du texte de Philippe Delerm autour du peintre danois Hammershoi. Le récital fera une large tournée des villes de la Région.

Pour le théâtre, c'est le *Breaking the waves* de Myriam Muller qui proposera une brillante version pour la scène du film de Lars von Trier. Deux représentations sont prévues au Théâtre de Caen. La norvégienne Yngvild Aspeli sera en première mondiale en juillet 2020 au festival In d'Avignon pour son ambitieuse adaptation de Moby Dick. Elle ouvrira Les Boréales 2020 après plusieurs mois de résidence à la Comédie de Caen, coproducteur du spectacle aux côtés du Sablier de lfs.

Le programme musique fera la part belle au compositeur danois Carl Nielsen pour un grand concert au Théâtre de Caen en fin de festival. Une nouvelle collaboration avec L'orchestre de Région.

S'il est trop prématuré pour dévoiler les autres aspects de la programmation, on peut déjà assurer que cette édition sera consacrée aux **enjeux climatiques** auxquels le Groenland et son peuple sont quotidiennement confrontés.



### Journée professionnelle

Une journée de sensibilisation auprès des lieux susceptibles d'accueillir les auteurs pour des rencontres lors de la tournée en région se déroulera le 30 mars.

### Diffusion de la littérature balte

Comme précisé dans les activités des pôles « Vie littéraire » et « Économie du livre », les Boréales s'associeront au travail favorisant la **traduction des textes lituaniens et leur prise en compte par les éditeurs normands**.

## Conclusion & Pistes de réflexion

Deux années se sont écoulées depuis que l'ARL et le CRL ont fusionné pour former Normandie Livre & Lecture. Un gros travail de réflexion et d'harmonisation des fonctions, de création d'outils et d'appropriation du territoire agrandi a été mis en œuvre, et ce, en respectant les missions confiées à N2L, sans réduire l'activité et en recherchant toujours une meilleure efficacité et la maîtrise budgétaire.

Les obligations légales et conventionnelles, ainsi que les mesures liées à la réorganisation ont produit un surcoût que les financements supplémentaires octroyés en 2017 et 2018 par la Région et la DRAC n'ont que très partiellement couvert.

Après le départ de deux salariés (licenciement économique), N2L continuera en 2020 d'assurer les missions qui lui sont confiées et en développera d'autres (cf. « points forts 2020, page 5), avec un budget de 1 697 k€ (dont 97 k€ de financement sur des projets ponctuels : Passerelles, Normandie pour la Paix, Patrimoine) et 18 salariés (dont 1 financé sur le projet ponctuel Patrimoine) correspondant à 15,4 ETP (dont 0,5 ETP financé sur le projet ponctuel Patrimoine).

L'équilibre structurel a atteint un niveau en deçà duquel il est déconseillé de descendre si l'on souhaite maintenir le niveau d'intervention et de qualité des missions d'accompagnement et d'expertise, de la mission culture-justice et d'un centre de ressources performant, tout en organisant chaque année 35 journées de rencontres interprofessionnelles, un festival des cultures nordiques et baltiques, un concours de nouvelles, la présence de 22 éditeurs normands à Livre Paris, un voyage à Bologne et trois numéros de *Perluète*.

### Trois pistes de réflexion :

- Pour une meilleure visibilité des politiques régionales menées en direction du livre, de la lecture et des écritures, et afin de réellement prendre en compte l'aspect territorial de ces politiques, sans les réduire au simple accompagnement des « filières », il serait utile de revoir en 2020 l'organisation des pôles de l'agence. Par exemple, opter résolument pour **une présentation « par actions »**, en intégrant budgétairement pour chacune de ces actions (les six pôles qui correspondent aux missions de l'agence) ce qui relève des « moyens partagés » (direction, administration et charges de structure, soit environ 408 k€), en appliquant les clés de répartition issues de deux années d'observation ; nous aurions ainsi une vision analytique du projet et du budget. Des pistes ont déjà été évoquées avec les services de la Région, et il serait souhaitable que cette question soit étudiée par la direction et les membres du Bureau de N2L, en lien avec les services de la DRAC et de la Région, puis discutée lors d'un conseil d'administration, courant 2020.

- Le FADEL a été étendu à **l'aide à la création** en 2019 (bourses d'écriture et projets de résidences d'écrivain). C'est une réelle avancée que de pouvoir aider financièrement ceux qui sont à l'origine de toute l'activité de l'écosystème du livre : les auteurs. Cette ouverture s'est faite à budget constant, soit 451 k€ (Région 270 k€, DRAC 121 k€, CNL 60 k€). Les fonds de crédit ont été utilisés par les aides aux maisons d'édition et aux librairie à hauteur de 415,3 k€. Sans budget précis pour un seul comité technique qui s'est déroulé à l'automne 2019, concernant les projets de création, il a été dépensé environ 35 k€. L'an prochain, il y aura 3 comités techniques d'examen des projets pour la création. Il y fort à parier que le volume des demandes avoisinera les 100 k€. Afin qu'une politique d'aide équitable aux différents « métiers » (éditeurs, libraires et auteurs) soit réelle, sans chercher l'égalité des sommes allouées, il sera nécessaire de revoir la répartition de l'enveloppe, de réfléchir à la pertinence des critères d'éligibilité au regard de l'efficacité de cette aide dans l'aménagement du territoire concerné, et d'interroger les financeurs sur leur capacité éventuelle à augmenter cette enveloppe, si nécessaire.
- Enfin, mécaniquement, la masse salariale augmentant de **15 k€ / an**, il faudra réfléchir rapidement à la manière d'absorber ces augmentations, faute d'avoir à se séparer d'une personne tous les deux ans et demi.